



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 30 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déconfinement progressif en Dordogne

Suite aux annonces du Président de la République jeudi 29 avril dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID 19, la préfecture de la Dordogne précise que :

- le couvre feu à 19 h est toujours en vigueur, il ne sera décalé à 21h qu' à partir du 19 mai 2021
- la limitation circulation de plus de 10 km de son domicile et l'attestation pour les déplacements en journée sont toujours en vigueur jusqu'au 2 mai 2021 minuit.
- Les déplacements inter-régionaux seront à nouveau possibles à compter du lundi 3 mai 2021.

Dans ce cadre, des contrôles des déplacements et attestations seront effectués par les forces de police et de gendarmerie cette fin de semaine. Tous ensemble, restons mobilisés dans la lutte contre cette pandémie.

